

Type de réunion

Réunion de collège public

Sujet n°8

« Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? »

Constat

- En matière de travail des élèves, il semble que le « *collège unique* » ne remplisse pas ses fonctions : une démotivation réelle s'observe entre l'entrée en classe de 6^e, où les enfants arrivent avec envie, et la classe de 3^e que beaucoup atteignent avec un enthousiasme nettement émoussé. Par ailleurs, la disparition des paliers d'orientation dès la classe de 5^e n'encourage pas un engagement dans les filières professionnelles qui constituent pourtant, à l'évidence, une voie intéressante pour une partie des élèves.
- L'hétérogénéité des classes n'est pas remise en question mais elle s'avère complexe à gérer, d'autant plus que les enseignants sont tenus à l'observation formelle du « *sacro-saint* » programme.
- L'interdisciplinarité demande des efforts au personnel enseignant mais, en retour, offre de la cohérence dans le travail accompli.
- Le cadre social et le contexte familial influent sur le comportement de l'élève en classe, sur son travail scolaire et sur son objectif, en matière de résultats et de projet de vie.
- Les relations, la possibilité de dialogue, d'écoute, le respect mutuel entre élèves et enseignants se révèlent des facteurs déterminants mais amène cette interrogation : « *autrefois, l'enfant s'adaptait à l'adulte ; aujourd'hui, est-ce à l'adulte de s'adapter à l'enfant ?* »
- Alors que chaque matière devrait revêtir la même valeur car nourrissant la culture générale de l'élève, certaines disciplines (telles que le français, les mathématiques, notamment) restent des poids lourds dans les programmes. Un constat renforcé par les coefficients attribués à ces matières lors des examens.
- La position du professeur, qui est à la fois un accompagnateur de l'élève dans sa progression et un évaluateur amené à jauger régulièrement cette progression, est ambiguë. Elle met parfois l'enseignant dans une situation d'adversaire plutôt que de partenaire.
- Nombre d'élèves visent à atteindre le minimum requis, parfois par manque d'envie, parfois pour ne pas se différencier et s'exclure ainsi d'un groupe où les trop bons élèves, sous la dénomination d' « *intellos* », font figure de parias.
- Le sens du travail, le goût de l'effort paraissent être des valeurs en voie de diminution dans une société où l'on « *zappe* », où l'immédiateté est la norme et rend floue la notion de projet. Les élèves sont dans un état de grande impatience.
- Les classes de soutien, en mathématiques, en français, n'ont pas généré les résultats escomptés.
- Les lacunes, notamment en matière de lecture, d'écriture et d'expression écrite sont avérées et récurrentes. Un dépistage accru de l'échec scolaire dès le primaire est nécessaire.
- Au collège, le redoublement ne constitue pas *a priori* une bonne méthode de progression.

Les pistes avancées

- Il est important de tenir compte du fait que, dans le travail des élèves, l'efficacité est liée au plaisir d'apprendre. Il est également important de veiller à valoriser le travail des élèves.
- Il apparaît nécessaire de persévérer dans l'interdisciplinarité mais cela supposera des moyens humains et matériels supplémentaires.
- Amener un élève à un résultat demande à ce que son projet de vie soit défini et exprimé par lui. Le cas échéant, il faudra l'aider à susciter et élaborer ce projet.
- Il convient de souligner auprès des enfants l'intérêt que les choses apprises en classe représentent dans leur vie quotidienne, présente et à venir, ce qui a pour effet de rendre concrets les éléments d'instruction.
- Afin d'apporter à chacun l'enseignement auquel il a droit, il serait bon d'apporter de la diversification au sein de l'enseignement des matières, d'imaginer des « *programmes au sein du programme* » avec un tronc commun délivré à des rythmes adaptés, ce qui permettrait aux élèves d'évoluer à des vitesses différentes, selon leurs capacités.
- Créer des « *groupes de besoins* » (et non des « *groupes de niveaux* ») où seraient identifiées et ciblées les lacunes des uns et des autres amènerait à pouvoir ensuite mettre en place des groupes de travail hétérogènes restreints où, par des actions ponctuelles, un travail spécifique serait accompli, en fonctions des difficultés relevées.
- Apporter une vision approfondie et élargie du monde du travail apporterait une diversification motivante aux élèves surtout si elle se trouve en phase avec leurs projets respectifs.
- Il est préconisé de revaloriser le travail manuel et, par extension, les filières technologiques, ce qui aurait le bénéfice de mettre en adéquation les possibilités d'une partie des élèves et les besoins non assouvis exprimés par certaines branches professionnelles. Rétablir les paliers d'orientation précoces devrait déboucher sur des cheminements plus adaptés.
- Entretenir, voire renforcer les liens étroits et sincères entre les enseignants et les familles apporte une remotivation des élèves.
- Par sa structure et par ses activités, l'établissement scolaire doit être un lieu de vie, accueillant et attrayant. Les foyers ont un grand rôle à jouer dans ce domaine.

SUJET N°16 : QUELLES RELATIONS ETABLIR ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE – EN PARTICULIER ENTRE PARENTS ET PROFESSEURS ET ENTRE PROFESSEURS ET ELEVES ?

RELATIONS ELEVES-PROFESSEURS

1^{er} constat :

L'interaction enseignant-élève se construit à partir :

- de la représentation que l'élève a de l'école, certains élèves considérant l'école comme une contrainte. Cette perception a des conséquences sur l'implication de l'élève dans sa scolarité et dans la vie du collège.
- de l'image que le jeune se construit de lui en tant qu'élève. Celle-ci est étroitement liée à l'évaluation.
- du rapport que le jeune entretient de façon plus générale avec l'adulte, parfois empreint d'opposition à l'autorité.
- du propre rapport de l'enseignant à l'école. Il est à noter que les enseignants ont souvent eu une trajectoire linéaire.

Certains professeurs se trouvent en difficulté dans cette interaction et sont démunis.

Propositions:

- Axer davantage la formation des enseignants sur l'apprentissage de la "relation à l'élève" à travers la gestion d'un groupe et l'approche de l'adolescent dans ses différentes dimensions.
- Favoriser le travail en équipe, les pratiques partagées et l'échange entre les enseignants par la mise en place de temps de concertation inscrits à l'emploi du temps des professeurs.
- Développer une évaluation formative. L'évaluation doit porter sur l'activité, le travail de l'élève. Il est nécessaire de distinguer la personnalité de l'élève de son travail et de reconnaître à certains élèves le droit à être en difficulté.

2^{ème} constat :

La construction de la relation professeurs-élèves passe par l'intégration par chacun des notions de droit, devoir et respect.

Actuellement, du côté des élèves, la notion de droit est souvent prégnante alors que du côté des enseignants, la notion de devoir est parfois la seule évoquée. Le règlement intérieur est essentiellement utilisé dans son aspect répressif (avertissements, retenues, ...).

De plus, les notions de droit et de devoir sont abordées uniquement dans quelques cas comme en éducation civique ou vie scolaire. De ce fait, il n'y a que peu d'appropriation de la part des élèves et qu'une appréhension parcellaire de leur définition.

Le rôle "d'exemplarité" de l'adulte en tant que référent du jeune a été souligné.

La notion de respect, quant à elle, passe essentiellement par le mode de communication mis en place.

Propositions:

- Développer au sein du collège des lieux, des situations et des moyens permettant de travailler sur les droits et les devoirs de chacun ainsi que sur la notion de respect.

Ont été cités en exemple :

- une élaboration en commun du règlement intérieur ;
- en EPS, le jeu comme moyen de mettre en action de façon équilibrée les concepts de droit et devoir ;
- la mise en pratique du droit d'association comme moyen de mobiliser la prise d'autonomie des élèves dans l'appréhension des notions de droit et devoir ;
- le Foyer Socio Educatif ;
- les travaux de groupe où le collectif est sollicité comme permettant de mettre en application et de pratiquer la notion de respect.

LA PLACE DES PARENTS A L'ÉCOLE

1^{er} constat :

Les parents des élèves en grande difficulté scolaire ont souvent été eux aussi en échec et ont de ce fait une image très négative de l'école dans son ensemble (valeurs, enseignants...) ; il devient alors très difficile de rencontrer ces parents, essentiellement "convoqués" pour des problèmes disciplinaires ou de mauvaises notes de leurs enfants.

Propositions:

- Créer des lieux d'écoute et d'accueil pour les parents ;
- Mettre en place des rencontres conviviales (pour un collège comme lieu de vie et de fête et non de sanction) afin de modifier l'image du collège que peuvent avoir certains parents d'élèves et leur permettre de retrouver une place à l'école ;
- Mettre en valeur les compétences des parents. Par exemple le travail de certains artisans ;
- Transformer le dialogue parents-professeurs souvent basé sur le constat d'échec de leur enfant en acte positif proposant des solutions concrètes, ceci afin de multiplier les visites au collège des parents des élèves en difficulté, et de constituer ainsi le suivi de ces élèves ;
- L'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, éducateur, infirmière, psychologue...) pour relayer l'équipe pédagogique, afin d'aider certaines familles, a aussi été évoquée.

2^{ème} constat :

Il concerne la difficulté à "mobiliser" en général les parents d'élèves, tout en notant que certains professeurs mettent un frein à l'intervention dans l'établissement de personnes extérieures au collège.

Proposition:

Afin d'installer une confiance avec les parents, développer des activités autres que scolaires, inviter les parents à inviter d'autres parents, essayer de multiplier les sollicitations qui engageraient les parents d'élèves.

Sujet n° 20 : Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont-elle dispose ?

L'animateur commence par rappeler quelques informations sur le budget de l'éducation nationale et les raisons de l'augmentation de la dépense en éducation (allongement de la durée moyenne de scolarisation, réduction du nombre d'élèves par classe, revalorisation des salaires des enseignants surtout avec la création du corps de professeurs des écoles). Il demande aux participants ce qu'ils entendent par « moyens » à la lecture de la question et si les deux questions corollaires à la question-titre leurs paraissent suffisantes.

Les moyens sont à la fois des outils ou ressources, des procédés ou méthodes, des capacités ou compétences de personnes. Dans certains cas, plus qu'une autre répartition des moyens existants, c'est une augmentation de ces moyens qui s'avérerait nécessaire, mais pas de façon systématique.

1^{er} axe : la discussion s'engage sur les moyens en personnels.

- créer des postes de santé, de travailleurs sociaux paraît nécessaire
- selon certains, les collèges ruraux sont un peu abandonnés par les pouvoirs publics ; en voulant réduire les écarts entre certains établissements, on les creuse avec d'autres établissements
- l'augmentation numérique n'est pas forcément nécessaire : des partenariats judicieux, par exemple avec des éducateurs de quartiers comme en ZEP, constituent une autre piste
- concernant les surveillants, outre leur pénurie relative dans l'établissement, il faut jongler, établir les emplois du temps, ce qui n'est pas facile, les emplois à plein temps sont préférables.
- la multiplication des sollicitations (semaine de la presse, sécurité routière, journée des droits de l'enfant, opération envie d'agir, parcours civiques de l'association CIDEM, journée du refus de la misère, journée de lutte contre le racisme, etc) donne une impression de dispersion aux personnes ; il

faut raccrocher les sollicitations aux programmes, la perception de ces sollicitations varie, leur mise en œuvre dépend des sensibilités de chacun, cependant elles devraient (au moins pour certaines) être articulées entre les intervenants et inscrites dans la durée (or elles sont surtout ponctuelles).

2^e axe : la discussion se poursuit sur l'intégration des dispositifs du type semaine de la presse dans le projet d'établissement.

- une question est posée : sur quel temps l'interdisciplinarité doit-elle être intégrée ?
- une redéfinition des programmes peut être nécessaire
- les emplois du temps des uns et des autres ne correspondent pas : absence de plages de temps communes pour la concertation
- à partir de quels critères choisir telle sollicitation plutôt que telle autre ?

3^e axe : viennent ensuite des échanges sur la tension entre la réduction des possibilités d'orientation avant la 3^e et l'augmentation des difficultés d'un certain nombre d'élèves

L'animateur demande si les dispositifs actuels (segpa, clippa, classes relais, upi, ...) sont suffisants ? Pas vraiment de réponse, et la question n'est peut être pas seulement celle-ci : les dispositifs fonctionnent en intégration dans des établissements différents : les élèves sont envoyés dans des établissements scolaires avec des dispositifs particuliers.

- une difficulté : la lourdeur des procédures pour le passage d'une classe de collège « normale » à un dispositif intégré particulier
- autre difficulté : la perception négative par les familles de certains dispositifs comme la Segpa, d'où refus de leur intégration après le CM2, les élèves passent en 6^e ; y-a-t-il assez de visites de ces sections par les familles auxquelles elles sont proposées ?
- une meilleure information sur les orientations est nécessaire, ce qui passe entre autres par une présence plus forte du conseiller d'orientation psychologue dans l'établissement
- une question est posée : avant d'envoyer les élèves dans des dispositifs intégrés, quels soutiens le collège est-il en mesure de proposer ?

4^e axe : enfin, les participants débattent des moyens de faire face à l'intérieur aux difficultés de certains élèves

L'animateur demande si la DHG (nombre d'heures dont dispose l'établissement pour les enseignements, heures dont un surplus s'il existe est utilisable de différentes façons : créer une classe supplémentaire sur un niveau où les élèves sont nombreux ? créer des groupes, des soutiens pour les classes en difficultés ? faire des dédoublements dans des matières où l'on estime les petits nombres impératifs ? [par exemple l'expérimentation en sciences], monter un projet de type IDD ?), la réalisation des emplois du temps (qui dépendent des vœux des professeurs, des options des élèves, de l'occupation des salles) et les mesures d'accompagnement scolaire ne sont pas des leviers pour agir dans l'établissement ?

- un intervenant fait part d'expériences positives d'années précédentes autour de tutorats et de travail d'accompagnement des élèves avec des retraités
- selon d'autres personnes, il n'y a pas assez heures disponibles au-delà des heures légales (heures d'enseignement minimales face aux élèves) pour mettre en place des aides
- selon un parent, ce sont toujours les mêmes (au sein des associations de parents d'élèves) qui s'investissent et demandent à d'autres une participation, souvent en vain, d'où les découragements
- en outre certains professeurs sont contre ces aides extérieures pour des raisons différentes, avant tout ils disent que cette aide entérine une réduction des moyens (on demande toujours plus à des bénévoles alors que ces aides devraient faire partie du service des enseignants).

La séance se termine sur deux idées :

- il n'y a pas de souplesse pour l'aide aux élèves en difficultés
- le groupe a surtout abordé la répartition des moyens, et moins la question de l'utilisation efficace ou non des moyens disponibles (évaluation).

5^e axe : supports et équipements pédagogiques

- l'argent existe, mais il faut qu'il y ait une politique d'ensemble (projet d'établissement)

- usages de l'outil informatique varié : certains ne l'utilisent pas, d'autres uniquement pour consulter des informations, d'autres encore pour travailler l'expression écrite, ...
- ne pas abandonner les manuels car les enfants aiment les utiliser, aiment le contact avec le livre ; inversement certains élèves ont des difficultés à utiliser les livres, Internet peut constituer un outil utile, intéressant
- l'outil informatique permet d'individualiser davantage la tâche

6° axe : Comment faire pour que le projet d'établissement soit vraiment partagé ? -dégager deux ou trois objectifs communs ; il pourrait y avoir des objectifs communs et des objectifs limités à certaines matières

- trouver du temps de concertation ; une proposition : prendre une des 10 heures de vie de classe pour la concertation

3 propositions à l'issue du débat

Les deux premières propositions sont revenues de façon plus ou moins développée dans les différentes questions à débattre.

1/Proposer à certains parents d'intervenir dans le cadre du collège

Certains parents (et professeurs) pour des aides aux devoirs

- suppose une rencontre préalable entre ces parents et les professeurs (pour connaître leurs attentes, savoir comment ils travaillent)
- acceptation de parents ayant le niveau baccalauréat ou compétents à ce sujet
- intégrer cette action au projet d'établissement
- importance de l'intervention de gens d'un certain âge (liens entre générations)

D'autres parents pour des ateliers de pratiques quotidiennes

Le but étant de faire revenir certains parents à l'école pour des activités qui prennent le contre-pied des pratiques habituelles surtout négatives (difficultés de leurs enfants et absence de perspectives) :

- participer à des ateliers cuisine, bricolage, décoration : petites réalisations suscitant la compétence (et non posant l'incompétence) des personnes, certaines pouvant servir au financement du FSE pour les clubs, les sorties, ...
- mettre en place un groupe de volontaires autour d'une « École des familles » (possibilité de se réunir hors du collège : mairie par ex) dont l'objectif serait d'échanger sur les difficultés des relations parents-enfants, de faire connaître les « trucs » de certains parents (et professeurs) face aux difficultés (relationnelles et scolaires), de connaître plus précocement certaines difficultés familiales et de les signaler aux personnes compétentes (voir ci-dessous)

2/Mettre en place des équipes pluridisciplinaires de suivi des élèves

Chargées du suivi des élèves dans leur globalité (santé ; relations : difficultés, écoute, accueil ; apprentissages ; orientation, ...) et non de façon parcellaire. But : éviter la confusion des rôles, au contraire utiliser les compétences des uns et des autres en les articulant, ce qui suppose :

- des plages horaires disponibles et communes, intégrées à l'horaire de service pour les personnels
- la présence d'acteurs différents (pas forcément tous selon les réunions) : personnels de l'établissement, représentant de la municipalité, de l'inspection académique, parents, délégués élèves, ...
- de penser la fréquence, les objectifs et les modalités d'utilisation de ses heures
- de réfléchir sur les échanges d'information, surtout sur l'évaluation des difficultés (s'entendre sur la signification des mots, discuter des critères d'observation, ...) et la conduite de réunion-débat (utiliser des supports qui facilitent les échanges, répartir les rôles, ...)

3/Partager un ou deux projets qui fédèrent (le plus quotidiennement possible) tous les acteurs de l'école

« Qui fédèrent » : qui amènent à échanger sur des thèmes communs, à travailler ensemble. Qu'est-ce qui peut susciter et entretenir (dans la durée) un tel mouvement fédérateur ?

Quelques réponses :

-un ou des liens avec ses pratiques quotidiennes : se sentir concerné, percevoir un impact effectif sur ce que l'on fait

-un engagement de beaucoup d'élèves et non de quelques-uns, souvent les mêmes, d'ailleurs

-une ouverture sur l'extérieur de l'établissement (intervention de partenaires, sorties, ...)

-une évaluation permettant d'ajuster les actions (en arrêter certaines, en lancer d'autres, en modifier d'autres encore, ...), d'avoir des retours sur ce que l'on fait

-des échanges qui évitent le jugement qui tranche (il y a des critiques qui cassent, et il y a des critiques qui veulent améliorer en tenant compte de l'autre ici et maintenant ...) mais des échanges qui véhiculent un respect, un regard d'accompagnement de l'autre et non la marque de différences impossibles à partager ; à la fois de l'écoute et de la parole

-donner aux uns et aux autres (et particulièrement aux élèves) l'occasion de « montrer ce qu'ils ont dans le ventre », d'agir au sein de l'école et des apprentissages

-peut être surtout faire preuve de pensées et d'actions conscientes des rythmes différents des uns et des autres et ménageant des transitions variables selon les personnes entre les pratiques déjà entreprises et celles non encore expérimentées : où l'on revient au respect comme regard de la confiance, de la patience et d'une certaine tendresse (pour soi, pour l'autre). Si possible.

Quelques questions :

-y-a-t-il des thèmes qui sont davantage susceptibles de fédérer que d'autres ?

-un stage établissement sur le travail en équipe est-il souhaitable ?

-une vue d'ensemble des moyens disponibles (notamment horaires et matériels) n'est-elle pas nécessaire dans l'optique d'une mise en cohérence des moyens et des usages ?

-peut-on accepter sur ce ou ces deux projets fédérateurs qu'il n'y ait pas d'unanimité mais seulement une forte majorité ? Ne peut-on pas jouer sur les modalités d'investissement des uns et des autres (selon les compétences notamment) mais tenir bon sur la nécessité d'actions certes variées mais qui s'inscrivent dans un projet commun ? Quels seraient les critères d'évaluation montrant le lien action pédagogique-projet fédérateur ?

-etc ...

Une proposition : deux projets à articuler (et susceptibles de mettre en cohérence des actions variées) :

Un projet socio-éducatif ayant un fort impact affectif et réflexif : « de la lutte contre les discriminations à la découverte et au partage des différences »

Idée : ce thème-projet permet de lier vie scolaire et pédagogie, relations et savoirs. Quelles matières, quelles disciplines ne peuvent-elles pas consacrer une part de leurs apprentissages à cette question vitale ?

Matières	Lutte contre les discriminations ... Découverte des différences et des complémentarités ...
SVT /infirmière/médecin (club santé ?)	Corporelles et sexuelles ... Pornographie, prostitution, homosexualité, normalité sexuelle (?), désir et émotion, attente d'enfant et grossesse, violences conjugales, alimentation équilibrée, ...
Géographie	Territoriales et écologiques ... Aménagement du territoire, reconversions industrielles, ...
EPS	Corporelles et relationnelles ... En dépit ou à cause de certains handicaps, être amené à se dépasser, ...
Langues	Langagières et expressives (illettrisme, accents régionaux, participation à une conversation, ...)
Histoire	La notion de « barbares », racismes et antisémitismes, les outils de l'intégration à la française, ...
Musique	Les chansons d'amour, la chorale comme pratique dansante : blues et négro

	spirituals, la rencontre du classique et du contemporain ...
Arts plastiques	Sculptures vivantes ; dessiner et peindre la haine, la solidarité ; la fresque changeante du foyer, ...
Sciences physiques et technologie	Internet comme vecteur de discriminations et comme outil de partage des expériences ; l'eau et l'électricité dans les habitations, moyens primordiaux de lutte contre les discriminations face aux logements (pays riches/pays pauvres par ex); les bricolages du quotidien dans la maison et le jardin comme découverte des matériaux, des objets et de leurs assemblages, ...
Éducation civique	Le droit comme possibilité d'agir selon la loi ; quand les sanctions aident à grandir ; la protection sociale ; agir par devoir comme tendresse existentielle ; ...

Un projet documentaire et médiatique transversal : de la recherche documentaire à l'expression collective

Idée : tenir ensemble les questions de compréhension, de lecture (recherche documentaire) et celles d'expression, de présentation aux autres

La recherche documentaire est susceptible de concerner toutes les matières ; quant à l'expression, la notion s'adapte bien à la diversité des matières et des pratiques : expression orale, écrite, corporelle (exposés, débats, saynètes, jeux de rôles, animations alternantes de radio scolaire, élaboration d'un journal scolaire, ...)

Utopies réalisables ? ... Autrement dit, et sans cesse recommencés, ces questionnements en attente de réponses :

-Qui fait quoi ? Comment partager ? (travaux en équipes, répartition des rôles, tours de table et débats, ...)

-Avec quels moyens ? (horaires ; matériels ; partenariats ; formations ; ...)

-Selon quelles transitions ? (priorités : tout n'est pas faisable d'un coup, actions à court et à long terme, prise en compte des rythmes et des compétences inégales, ...)

Trois priorités pour l'École

1. Faire intervenir des parents bénévoles faisant partie d'une association pour participer à des aides aux devoirs.
2. Créer des groupes de besoins par niveau permettant aux équipes éducatives d'avoir un travail plus homogène par rapport aux difficultés relevées.
3. Créer des équipes pluridisciplinaires (A.S. – C.O.P. – Infirmière – Éducateur) pour aider les équipes pédagogiques et les familles.